

**COMMUNE
DE MONTÉLIER**
Département de la Drôme
Canton de Valence II

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

N° DELIB_2024_55

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : 10/12/2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, DELOLY, ESTEVES, GREGOIRE, HERVIOU, JULIEN, LAURENT, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC M. Françoise, MAIRE, PERROT, RIVATON.

Excusés ayant donné pouvoir : MME BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), GLAZKOFF (pouvoir à M. VARACCA), PACHOUD (pouvoir à M. BRUNET), RACHON (pouvoir à M. JULIEN).

Excusés : MMES COUTURIER, LAURENCO, NAZZI, ORAND, TANIOS, et MM BOINOT, CALLEJA, GUILHOT.

Secrétaire de séance : M. ESTEVES

Objet : Budget principal 2025

Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°44 du 18 novembre 2024 approuvant le rapport d'orientations budgétaires,

VU le projet de budget primitif 2025 présenté par M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025 tel que décrit dans les documents annexés et conformément aux données ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Le budget principal, pour l'exercice 2025, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

- 3 402 056 euros en section de fonctionnement,
- 1 132 297 euros en section d'investissement.

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 026-212601975-20241218-DELIB_2024_55-DE



Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 18/12/2024

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vallon'.



Bernard VALLON